



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le vendredi 29 novembre 2024

France 2030 : 10 nouveaux lauréats de l'enseignement agricole pour l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »

Lancé en 2021, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Compétences et Métiers d'Avenir » (CMA) s'inscrit dans la stratégie France 2030 portée par le Gouvernement. Ce dispositif vise à répondre aux besoins des entreprises et des institutions publiques en matière de formation, d'ingénierie de formation (initiale et continue), et d'attractivité des formations. A l'occasion de la deuxième saison de l'AMI, l'enseignement et la recherche agricoles se distinguent avec 10 des 62 lauréats pour un financement de l'ordre de 50 M€.

Un projet ambitieux pour préparer l'avenir

Depuis son lancement, l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » a pour ambition d'anticiper et de répondre aux besoins en compétences des secteurs stratégiques de demain.

L'AMI CMA distingue deux types de projets :

1. **Les diagnostics**, qui permettent d'évaluer les besoins en formation (initiale, continue, supérieure) en les comparant à l'offre existante, tout en répondant aux priorités stratégiques de France 2030.
2. **Les dispositifs de formation**, qui proposent des solutions concrètes et adaptées pour développer les compétences nécessaires aux métiers d'avenir. Ils soutiennent des initiatives articulant formation initiale, continue, attractivité des métiers et innovation pédagogique

L'enseignement agricole s'était déjà distingué lors de la première saison (2021-2023), avec 15 diagnostics réalisés et 8 dispositifs de formation financés pour plus de 30 millions d'euros. Fort de ces premiers succès, une priorité dédiée à l'enseignement agricole a été intégrée pour la deuxième saison, en lien avec l'objectif 6 de France 2030 qui vise à renforcer la souveraineté agricole et alimentaire de la France.

Le président de la République avait exprimé en 2022, la volonté de renforcer l'attractivité et la qualité des formations agricoles en soutenant des projets innovants portés par des consortia réunissant établissements, professionnels, et acteurs territoriaux. Ces objectifs incluent notamment l'adaptation des formations pour accueillir davantage d'apprenants, la modernisation des ateliers techniques, le soutien aux équipes pédagogiques, et la création d'un réseau territorial autour des métiers d'avenir.

L'ambition est de constituer d'ici 2030 une quinzaine de pôles d'excellence pour répondre aux

défis des filières agricoles de demain.

Afin de maximiser les chances de réussite des porteurs de projet issus de l'enseignement agricole, un dispositif d'accompagnement dédié a été mis en place en mai 2023 par la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère en charge de l'agriculture, en mobilisant une cellule d'appui à l'ingénierie de projet issue de l'Institut Agro et de la Bergerie nationale.

10 lauréats pour la deuxième saison

La deuxième saison amorcée en mai 2023 enregistre à ce jour **10 projets à l'initiative ou avec la contribution de l'enseignement et de la recherche agricoles, financés pour près de 50 millions d'euros** :

- **A2 ForBois** (porté par l'ENSAM et associant le lycée agricole de Besançon, l'Institut Agro Dijon et AgroParisTech) : développer des formations innovantes pour les métiers de la transformation du bois ;
- **Avenir Agro** (porté par AgroParisTech et associant l'ensemble des écoles d'ingénieur agronome, publique et privée d'intérêt général du réseau FESIC) : former des ingénieurs pour répondre aux défis de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement de demain ;
- **NAVI** (porté par le Campus régional des métiers de la vigne et du vin de Nouvelle Aquitaine et en particulier le lycée agricole de Bordeaux Gironde, associant quatre autres établissements d'enseignement agricole, deux Maisons Familiales et Rurales et Bordeaux Sciences agro) : structurer les formations autour des métiers de la viticulture et de l'œnologie ;
- **PLAPIMA** (porté par l'Université Numérique ingénierie et technologie et associant trois lycées agricoles au travers du CMQ Agroéquipement et l'Institut Agro Dijon) : soutenir des parcours pédagogiques innovants pour les métiers agricoles de demain ;
- **TRAIN4BIOPROD** (ONIRIS - VetAgroBio Nantes) : renforcer les compétences pour les biotechnologies et leur production ;
- **HoMaBra'30** (porté par le CMQe agro-alimentaire GE et Université de Haute-Alsace et associant trois lycées agricoles et la Bergerie nationale) : développer des formations pour les nouvelles technologies dans l'agriculture de précision ;
- **HUB maintenance** (porté par le CFAI-Lorraine - Pôle Formation UIMM Lorraine et associant un lycée agricole) : création d'un HUB dédié à la maintenance multisectoriel intégrant mécanique, numérique et robotique ;
- **ACTIFE** (porté par le lycée agricole de Brioude-Bonnefont et associant quatre autres lycées agricoles, VetAgro Sup et INRAE) : renforcer les compétences pour l'élevage en zone montagnaise en partenariat avec des acteurs académiques et professionnels ;
- **Agro Open Lab** (porté par l'Institut Agro Dijon et associant six lycées agricoles et INRAE) : développer des approches immersives pour les transitions agri-alimentaires en Bourgogne-Franche-Comté ;
- **EVOFIA** (porté par le Campus des Métiers et des Qualifications Agroéquipements et associant le lycée agricole de Vesoul et l'Institut Agro Dijon) : innover dans la formation aux technologies des agroéquipements.

« Le ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt se félicite de la mobilisation exceptionnelle des acteurs de l'enseignement agricole, qui a permis de dépasser les attentes initiales en obtenant près de 50 millions d'euros de financement. Ces projets illustrent la dynamique et l'innovation de la communauté de l'enseignement agricole, qui se positionne résolument au cœur des métiers d'avenir. »

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
de la Souveraineté alimentaire
et de la Forêt
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv